



Conditions générales de vente Yukadi Villages

En vigueur à compter du 19 novembre 2024

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par Yukadi Villages, nous vous demandons de lire attentivement les présentes conditions générales de location.

En procédant à une réservation, vous reconnaissez avoir pris pleinement connaissance des présentes conditions générales de location. Vous reconnaissez également en avoir accepté définitivement et sans réserve les termes et conditions.

Conditions de réservation

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord de Yukadi Villages et à réception des arrhes et des frais de réservation.
- Le camping se réserve le droit à défaut de paiement des arrhes ou du solde de séjour prévu 30 jours avant la date du début de séjour par le client d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement à la location. Dans ce cas, les sommes versées seront conservées.
- Yukadi Villages propose des séjours à vocation familiale. Ainsi, Yukadi Villages se réserve le droit de refuser la réservation
 - à tout groupe de participants dont le nombre serait supérieur à la capacité maximale de l'hébergement ou de l'emplacement
 - à toute(s) réservation (s) pour un ou plusieurs clients de plus de 3 hébergements ou emplacements pour une même période.

Il est rappelé que tout participant au séjour quel que soit son âge compte pour une personne participante. Ainsi, un bébé (ou enfant) est égal à un participant tout comme un adulte.

Yukadi Villages s'autorise à refuser, le jour de l'arrivée, toute personne non inscrite lors de la réservation d'un séjour.

- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Tarifs

Affichage

- Les tarifs sont affichés en euros, TVA comprise. Les tarifs sont susceptibles de varier en fonction de la variation ou du changement éventuel du taux de TVA.
- Les tarifs sont susceptibles de varier au cours de la saison.
- Lors d'une demande de devis, la validité de ce dernier est indiquée sur le devis sous réserves de disponibilités. Passée la date de validité, le tarif indiqué au devis n'est plus garanti.

Remises et avantage

Le client peut bénéficier de promotions, de remises individuelles, de remises partenaires.

- Aucune remise ni aucun avantage ne peut être appliqué à une réservation déjà réglée en totalité ou en partie.
- Les remises et avantages définis lors des périodes de promotions sont uniquement applicables à une réservation effectuée durant ces opérations commerciales.
- Les remises partenaires sont applicables uniquement si le bénéficiaire de la remise est le client qui procède au paiement de la réservation.
- Les remises individuelles ou partenaires ne peuvent être cumulées sur une même réservation.

Emplacement camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, une place de stationnement pour un véhicule, l'accès aux sanitaires et l'accès – sauf activités avec participation – à l'ensemble des activités du village.

Chaque emplacement peut accueillir 6 personnes maximum (bébé et enfants compris).

Une tente (type canadienne 2 personnes) supplémentaire peut être installée mais pas une tente de 3 ou 4 personnes ni une caravane supplémentaire.

Les sanitaires privatifs des Emplacements Premium Suite avec sanitaire privé doivent être rendus en parfait état de propreté (ménage, poussière, réfrigérateur nettoyé etc.). A défaut, une somme de 60.00 € sera facturée pour frais de ménage.

Location

Les tarifs comprennent la location de l'hébergement pour 2 à 8 personnes selon le type de locatif, une place de stationnement pour un véhicule, la consommation de gaz et d'électricité.

L'installation d'une tente supplémentaire à côté de l'hébergement n'est pas admise.

Les hébergements doivent être rendus en parfait état de propreté (ménage, poussière, vaisselle faite et rangée, réfrigérateur et éléments de cuisson nettoyés, etc.). En cas de dégradation manifeste ou si l'hébergement n'est pas rendu propre, les coûts de remise en état seront facturés par Yukadi Villages.

Le ménage de fin de séjour est inclus dans les hébergements Premium. La vaisselle doit être néanmoins nettoyées, rangées et les poubelles vidées.

Les plans et photos des hébergements sont donnés à titre illustratif. La disposition et les caractéristiques des pièces peuvent varier d'un modèle à l'autre.

Réservations

Les réservations permettent de garantir un emplacement ou un hébergement à la période qui vous convient.

En juillet-août, la durée minimum de réservation est d'une semaine en location. En dehors de ces dates, la durée minimum est de 2 nuits en location (sauf week-end de l'Ascension, 4 nuits et week-end de La Pentecôte 3 nuits).

Conditions de paiement

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, les arrhes - 30% du prix du montant des prestations réservées + les frais de réservation + l'assurance-annulation le cas échéant - doivent être réglés dès la réservation. Le solde du séjour doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au village.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date du début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.
- En cas de non-paiement des arrhes à la réservation ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement à la location.

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, Yukadi Villages vous informe que les prestations de services d'hébergement, qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée, ne sont pas soumises au droit de rétractation de 14 jours.

Souhaits spécifiques

Veillez nous indiquer vos souhaits particuliers, le cas échéant. Le maximum sera fait pour les satisfaire selon les disponibilités, mais Yukadi Villages ne peut en aucune manière garantir leur satisfaction. Notamment, aucun emplacement ou hébergement précis (sauf le type d'hébergement) ne peut être assuré.

Annulation et modifications

1. Modifications

Le client peut demander la modification de son séjour dans le même camping sur demande écrite auprès du camping dans la mesure des disponibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation.

Tout demande de diminution de la durée de séjour avant l'arrivée du client est considéré comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucun dédommagement n'est consenti en cas d'arrivée différée ou de départ anticipé en dehors des raisons mentionnées ci-dessous.

2. Prestations non utilisées

En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières françaises ou du pays de départ,
- Fermeture administrative du camping,
- Mise en quarantaine obligatoire à votre arrivée en France ou à votre retour chez vous,
- Limitation de déplacement ou d'éloignement, sur décision gouvernementale, ne vous permettant pas de venir au Yukadi Village.

Un bon à valoir équivalent aux prestations non consommées, valable deux (2) ans, sera émis par le camping. Sur demande écrite de votre part, il sera remboursé déduction faite du coût de l'assurance annulation si elle a été souscrite.

3. Annulation du fait du camping Yukadi Villages

En cas d'annulation du fait du camping Yukadi Villages, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du client

Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse du camping ou par e-mail.

En cas d'annulation par le client, sauf en cas de force majeure, les conditions d'annulations sont les suivantes :

Pour un séjour sans souscription à la garantie annulation

- Pour l'une des raisons suivantes qui empêchent le séjour :
 - Fermeture des frontières par décisions administratives
 - Fermeture administrative du camping
 - Mise en quarantaine obligatoire à votre arrivée en France ou à votre retour chez vous
 - Limitation de déplacement ou d'éloignement, sur décision gouvernementale, ne vous permettant pas de venir au Yukadi Villages

Un bon à valoir équivalent à l'intégralité des sommes versées pour votre réservation, valable deux (2) ans, sera émis par le camping. Sur demande écrite de votre part, il sera remboursé du montant correspondant.

- Pour une annulation jusqu'à 16 (seize) jours avant le début du séjour.

Les arrhes de 30% du montant du séjour et les frais de réservation seront conservés par le camping au titre des frais d'annulation. Les sommes versées, déduction faite du montant des arrhes et des frais de réservation, seront remboursées.

Si le paiement a été effectué en partie ou en totalité avec un bon à valoir d'une valeur supérieure aux arrhes : les arrhes de 30% du montant du séjour seront conservées par le camping à titre de frais d'annulation. Un nouveau bon à valoir non remboursable d'une durée de 2 ans utilisable dans le camping où le séjour a été annulé sera émis avec un montant du bon à valoir initial déduction faite des arrhes. Le reste des sommes versées autres que le bon à valoir sera remboursé.

- Pour une annulation entre J-15 et J-8 avant le début du séjour.

Une somme de 50% du montant total du séjour et les frais de réservation seront conservés par le camping au titre des frais d'annulation. Un bon à valoir sera émis d'un montant correspondant aux sommes versées déduction faite des frais d'annulation de 50% du montant total du séjour et des frais de réservations. Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible, utilisable uniquement dans le camping où le séjour a été annulé et a une durée de validité de deux ans.

- Pour une annulation entre J-7 et J-0 avant le début du séjour.

La totalité des sommes versées, soit la totalité du montant du séjour et des frais de réservation, sont conservés par le camping. Aucun remboursement ne sera effectué. Si le client ne se présente pas au camping dans les deux jours suivants le début de la date de son séjour et sans en avoir informé le camping par courrier ou par e-mail au préalable, la réservation sera considérée comme annulée par le client. Le camping se réserve donc le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

En cas d'annulation du séjour, le montant réglé en chèques vacances ne peut faire l'objet d'aucun remboursement conformément à l'article L.112-14 I. du Code monétaire et financier. Dans ce cas, un bon à valoir non remboursable d'une durée de validité de 2 ans, utilisable dans le camping où le séjour a été annulé sera établi du montant des sommes versées en Chèque vacances, déduction faite éventuellement des arrhes et des frais de réservation, selon les conditions indiquées ci-dessus.

Pour un séjour avec souscription à la garantie annulation

Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales de l'assureur (informations et conditions générales sur www.campez-couvert.com).

Si le motif n'est pas couvert par l'assurance annulation ou si le dossier de prise en charge par l'assureur est refusé, les conditions générales de ventes du paragraphe 4 s'appliquent et le coût de l'assurance sera déduit des sommes versées en cas d'annulation.

En cas de non-présentation sur le Camping, le jour d'arrivée prévu, et sans écrit adressé par le client au Camping dans un délai maximum de 48heures, Yukadi Villages se réserve le droit de remettre à la vente l'hébergement ou l'emplacement.

Séjour

Arrivée

- Le bon de séjour est à remettre à l'accueil lors de votre arrivée. Seules les personnes inscrites à la réservation seront autorisées à séjourner sur le camping.
- Les horaires d'arrivée peuvent varier selon les campings. Le client doit en prendre connaissance sur son bon de séjour ou sur les sites internet.
- Le client s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur du camping lors de son arrivée. Il reconnaît que ce sont ces règles qui régissent son séjour en complément des présentes conditions générales.
- Il appartient au client d'effectuer un contrôle de son hébergement ou de son emplacement : inventaire ou état des lieux. Il doit signaler toute déconvenue à l'équipe d'accueil, au plus tard dans les 24h00 suivant son arrivée.

Départ

- L'hébergement ou l'emplacement sera rendu en parfait état de propreté (ménage, poussière, vaisselle faite, réfrigérateur et éléments de cuisson nettoyés etc.). Si une quelconque non-conformité est constatée par l'équipe d'accueil, un forfait ménage d'une valeur de 100.00 € sera facturé au client (60.00 € pour les emplacements avec sanitaires privatifs). L'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à la charge du client.

Animaux

Les animaux sont acceptés (exceptés les chiens de 1ère et 2ème catégorie) selon la catégorie de l'hébergement choisi moyennant un supplément payable lors de la réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doivent être à jour. Ils sont interdits aux abords des piscines.

Véhicules électriques

Il est interdit de brancher son véhicule électrique sur tous les types d'hébergements (location ou emplacement de camping). Certains établissements Yukadi disposent de bornes électriques.

Dans l'hypothèse où serait constaté le branchement d'un véhicule électrique, une somme forfaitaire de 90.00 € sera facturée au client pour chaque constat.

Droit d'image

En acceptant les présentes conditions générales, le client autorise expressément et à titre gratuit, Yukadi Villages à le photographier ou le filmer pendant son séjour et à utiliser sur tous supports les photos, vidéos et ce pour une durée de 5 ans. Cette autorisation vaut également pour toutes personnes hébergées avec le client. Elle a pour seul but d'assurer la promotion de Yukadi Villages sur l'ensemble de ces sites web, ses réseaux sociaux et ses présentations commerciales. Si le client se reconnaît sur l'un des photos ou vidéos, il peut en demander immédiatement le retrait en contactant Yukadi Villages.

Donnée à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées lors d'une demande d'information ou de réservation sont considérées comme étant confidentielles. Elles sont utilisées uniquement pour le traitement de la réservation et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de Yukadi Villages.

Vous disposez d'un droit à l'accès, à la rectification, à l'effacement (droit à l'oubli), à la limitation du traitement de vos données à caractère personnel, du droit à vous opposer à leur collecte et aux traitements de ces données à caractère personnel. Pour toute demande concernant vos données à caractère personnel, vous pouvez adresser un courrier à Yukadi Villages, BP 50420 Saint-Palais-sur-Mer, 17207 Royan en indiquant vos noms, prénom et adresse.

Litige

Toute réclamation pendant le séjour doit être signalée par le client à l'équipe d'accueil sur le camping, dans les 24 heures suivant l'évènement faisant l'objet de la réclamation, afin que cette dernière puisse tout mettre en œuvre pour remédier à la non-conformité ou la constater et satisfaire au mieux ses attentes. A défaut d'une résolution, le client peut formuler une réclamation au gestionnaire du camping concerné.

Médiation

Le client peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle si la réponse apportée par Yukadi Villages ne le satisfait pas. Toute demande de médiation doit être adressée à : CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris – CCI de Paris) soit en ligne sur le site internet www.cmap.fr, soit par e-mail à consommation@cmap.fr, soit par courrier à l'adresse : CMAP – 39 avenue F. D. Roosevelt – 75008 Paris.